

Annexe 2

Autres prestations présentées dans les précédentes éditions de *Minima sociaux et prestations sociales*

Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) et couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)

Une fiche portant sur l'ACS et la CMU-C, prestations fusionnées et remplacées par la complémentaire santé solidaire (CSS) depuis le 1^{er} novembre 2019, est disponible dans l'édition 2020 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 39) : drees.solidarites-sante.gouv.fr.

Allocation équivalent retraite de remplacement (AER-R)

Une fiche portant sur l'AER-R, prestation supprimée depuis le 1^{er} janvier 2011 sauf pour les personnes qui avaient des droits ouverts à cette date, et qui s'éteint progressivement (30 allocataires fin 2022), est disponible dans l'édition 2020 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 25) : drees.solidarites-sante.gouv.fr.

Allocation temporaire d'attente (ATA)

Une fiche portant sur l'ATA, prestation supprimée depuis le 1^{er} septembre 2017 sauf pour les personnes qui avaient des droits ouverts à cette date, et qui s'éteint progressivement (300 allocataires fin 2022), est disponible dans l'édition 2020 de

l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 26) : drees.solidarites-sante.gouv.fr.

Allocation veuvage (AV)

Une fiche portant sur l'AV est disponible dans l'édition 2021 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 27) : drees.solidarites-sante.gouv.fr. La fiabilité des données relatives à l'allocation veuvage ne pouvant plus être garantie par la CNAV pour les effectifs relevant du régime général, cette fiche a été retirée de cet ouvrage depuis l'édition 2022.

Prime pour l'emploi (PPE)

Une fiche portant sur la PPE, dispositif qui a pris fin le 1^{er} janvier 2016, remplacé par la prime d'activité, est disponible dans l'édition 2018 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 34) : drees.solidarites-sante.gouv.fr.

RSA activité

Une description du RSA activité, ancien volet « complément de revenus d'activité » du RSA remplacé par la prime d'activité depuis le 1^{er} janvier 2016, est disponible dans la fiche RSA de l'édition 2017 de l'ouvrage *Minima sociaux et prestations sociales* (fiche 16) : drees.solidarites-sante.gouv.fr. ■